

Compte Rendu du Conseil d'Ecole

Du 22/06/2021

Présents :

Parents d'élèves élus :

Mme Elodie **BEDIET**

Mr Manuel **DA CUNHA**

Mme Mélanie **LAFLOTTE**

Mr Romain **LE GUILCHER**

Mme Anne-Sophie **LEMONIER**

Mme Emmanuelle **LERESTEUX**

Personnel Enseignant :

Mme Clara **BACHELEY** : Directrice et Enseignante PS/MS

Mme Carole **LEVASSEUR** : Enseignante GS/CE1

Mme Céline **BLANQUET** : Enseignante CP/CE1

Mme Sonia **GUILLEMAIN** : Enseignante CE2/CM1

Mme Christine **BENOIT**, enseignante CM1/CM2

Représentants Municipaux :

Mr **GOY**: Maire de Saint-Didier-Des-Bois

Mme **DIOP** : 2^{ème} Adjointe de Saint-Didier-Des-Bois

Mr **CHEVALIER** : Conseiller de Saint-Didier-Des-Bois

Mme **GOY** : Secrétaire de mairie de Saint-Didier-Des-Bois

Ordre du jour :

- 1- Prévision des effectifs pour la rentrée 2021 / Répartition
- 2- Bilan de l'année
- 3- Journée festive de fin d'année
- 4- Présentation du plan de prévention contre le harcèlement
- 5- Actions prévues pour l'année 2021/2022
- 6- Comptes de la coopérative
- 7- Questions diverses

1- Prévision des effectifs pour la rentrée 2021 / Répartition

Niveau	Effectif	Répartition		
PS	15	15 PS + 17 MS	32	Clara Bacheley Atsem : Solène Louvel
MS	17			
GS CE1	13 8	13 GS + 8 CE1	21	Carole Levasseur Atsem : Peggy Delande
CP CE1	13 8	13 CP + 8 CE1	21	Céline Blanquet
CE2 CM1	14 12	14 CE2 + 12 CM1	26	Sonia Guillemain
CM1 CM2	5 22	5 CM1 + 22 CM2	27	Christine Benoit
Total	127			

2 - Bilan de l'année

- CM1-CM2 : L'infirmière scolaire a formé tous les élèves à porter secours.
La puberté a été abordée.
- CM1-CM2 : Prix des jeunes lecteurs.
Courses aux nombres (mars et fin mai 2021).

- CE2-CM1-CM2 : Eure en maths.
Résolution de problèmes ouverts sur une journée.
- Tous les élèves : Projet fresque du préau.
- Tombola : 130 carnets vendus

3 - Journée festive de fin d'année

Lundi 5 juillet 2021

Matin : jeux sportifs

Dans la cour de l'école pour les maternelles

Au stade pour les élèves du CP au CM2

Midi : Pique-Nique sur le terrain de la salle des fêtes.

L'école offre le dessert.

Le nécessaire a été fait pour annuler la cantine pour cette journée.

Après-midi : Jeux de Kermesse pour tous, au stade (Chamboule tout, pêche aux canards, ...)

4 - Présentation du plan de prévention Contre le harcèlement

Projet sur 3 ans, validé par l'inspection.

2021/2022 : Qualité de vie à l'école.

Objectifs :

- Avoir un comportement responsable.
- Respecter les autres.
- Respecter les règles et les différents lieux de l'école.

Actions :

Discuter avec les élèves pour savoir quels jeux les intéresseraient
Pendant les récréations.

2022/2023 : Justice scolaire

2023/2024 : Co-éducation

5 - Actions prévues pour l'année 2021/2022

- Photo de classe le 12/10/2021
- Venue d'un écrivain dans les classes des élèves du CP au CM2
- Cirque du 2 au 6 mai 2022 (budget total : 87€ / élève)

6 - Compte de la coopérative

COMPTES DE LA COOPERATIVE
5 Mai 2021 – 22 Juin 2021

Objet	Dépenses	Recettes	Bénéfice
Achats divers (lots de tombola, matériel pour la fresque du préau, bricolages...)	617,42 €		
Subvention mairie de Saint-Didier		1 500 €	

Salde du compte à ce jour : 8 857,16 €

7 - Questions diverses

- Manque de lits pour le dortoir pour la rentrée 2021/2022.
- Stage de réussite : du 7 au 13/07/21 (8 élèves de l'école).
Avec Mme GUILLEMAIN

Du 23 au 27/08/21 (9 élèves de l'école et 3 de Vraiville).
Avec Mme BACHELEY et une enseignante de Vraiville.
- Les travaux du City Stade débiteront probablement fin juin.
- La municipalité a eu un rdv avec la société concernant la cantine car les élèves n'ont pas eu de viande pendant plusieurs jours. Le problème ne devrait pas se reproduire.
- Projet d'une Foire à tout ou à la puériculture en septembre 2021
- Dépose minute / Drive en septembre ? A revoir selon les conditions sanitaires
- Idées d'actions à mener pour aider au financement du projet cirque

- Notion d'une demande de cotisation de 15€/an vue sur le portail famille
Concernant la pause méridienne pour la rentrée prochaine.
- Problèmes soulevés par plusieurs familles sur la sécurité sur le temps
De la garderie : les deux barrières sous le porche ne sont pas toujours fermées
Un agent souvent sur son téléphone portable et ne regarde pas qui vient chercher
L'enfant.

Il est rappelé aux parents et familles que le stationnement est règlementé aux abords de l'école. Il est strictement interdit de stationner sur les places handicapées (sauf autorisation), sur les bandes jaunes, de remonter le sens interdit et de stationner en dépose minute sur la route d'Elbeuf.

FIN